



SUPPORT PÉDAGOGIQUE

**LA PUISSANCE ET L'UNION EUROPÉENNE :
LE SPORT COMME OUTIL DE SOFT POWER ?**

SOMMAIRE

| | | |
|----|--|----|
| 1. | De quoi la puissance est-elle le nom ? | 4 |
| 2. | Le sport comme outil d'expression de la puissance | 8 |
| 3. | Union européenne et puissance | 10 |
| 4. | L'Union européenne est-elle une puissance sportive ? | 11 |
| 4. | Des idées de débats | 12 |
| 5. | Pour aller plus loin | 13 |

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet « Sport Lab' » porté par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et mené grâce au soutien de la représentation française de la Commission européenne en France.

Quelle définition donneriez-vous à la puissance ?

À quoi cela sert-il ? Pourquoi l'utiliser ?

Comment la puissance s'exprime-t-elle ?

Est-ce que pour vous l'Union européenne est une puissance ?
Justifiez.

1. DE QUOI LA PUISSANCE EST-ELLE LE NOM ?

La puissance est un **concept clé** qui structure les relations internationales. Il a été et continue d'être très largement étudié par les chercheurs, théoriciens et praticiens.

Traditionnellement associée à l'État, la puissance est définie par Serge Sur, professeur émérite de droit public, comme « **une capacité : capacité de faire ; capacité de faire faire ; capacité d'empêcher de faire ; capacité de refuser de faire¹** ».

Historiquement, **la puissance était principalement envisagée à travers le prisme militaire**. Le nombre de soldats et d'armées déployés, le perfectionnement de l'industrie de défense ou les conquêtes réalisées et in fine le territoire conquis, permettent de traduire l'importance d'un État sur la scène internationale.

Liée à cette dimension martiale, **l'économie est également traditionnellement considérée comme l'expression de la puissance**. La richesse d'un pays, son PIB, son dynamisme économique, sa capacité d'investissement sont autant d'indicateurs qui permettent de se comparer aux autres États, de les concurrencer et donc si possible d'affirmer sa supériorité.

La puissance : un concept protéiforme

En plus de ces deux expressions, **d'autres formes de puissance** sont désormais pensées, réfléchies et mises en avant. Il s'agira donc pour ces États de se reposer sur des atouts dont ils disposent déjà ou qu'ils souhaitent développer. En d'autres termes, **les États vont mobiliser de nouvelles cordes à leurs arcs afin de pouvoir revendiquer leur importance** dans un contexte régional, continental ou international.



¹ Serge Sur, *Relations internationales*, Paris, Dalloz, LGDJ, 2021.

Puissance démographique :

Par l'importance de sa population, un État va, de facto, **pouvoir peser dans les relations internationales**. En effet, qu'il s'agisse de s'imposer face à ses voisins ou par rapport à leur représentation au sein d'instances continentales, les États cherchent à tirer profit de leur importance démographique.

EXEMPLE INTERNATIONAL

Avec son 1,4 milliard d'habitants, la Chine est le pays le plus peuplé du monde. En filigrane, cela représente une force de travail considérable, un marché économique stratégique, ainsi qu'un immense potentiel militaire. À l'opposé, Nauru, État micronésien de 10 500 habitants, va rencontrer nombre de difficultés pour arriver à faire entendre sa voix.

EXEMPLE EUROPÉEN

Le nombre de sièges au Parlement européen est calculé par rapport au nombre d'habitants de l'État membre. Ainsi, l'Allemagne qui est le pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE) peut élire 96 députés européens contre 6 pour Malte.

Puissance territoriale :

Le territoire est un élément constitutif incontournable de la puissance d'un État. Sa taille, les richesses qu'il abrite, sa proximité avec des enjeux stratégiques vont pouvoir octroyer à l'État des avantages comparatifs importants. Les guerres de conquête vont ainsi pouvoir renforcer cette importance.

EXEMPLE INTERNATIONAL

Par l'immensité de son territoire et ses 17 millions de km², la Russie est le pays le plus vaste du monde. Certains géographes parlent même d'État-continent.

EXEMPLE EUROPÉEN

L'élargissement de l'Union européenne contribue à l'affirmation de son importance sur la scène internationale. Avec ses 4,2 millions de km², l'UE des 27 se situe à la 7e place mondiale, entre l'Australie et l'Inde.

Puissance technologique :

Par le développement de technologies de pointe, par les investissements faits en recherche et développement (R&D), mais également par l'accent qui est mis sur la formation scientifique initiale, un État se donne les moyens pour « transformer des leaderships en recherche fondamentale en amont, en domination de marché à l'aval »².

EXEMPLE INTERNATIONAL

La conquête spatiale a, notamment pendant la guerre froide, été un enjeu de puissance. Il s'agissait de savoir qui allait être le premier à explorer ce nouvel espace, en maîtriser les paramètres pour ainsi pouvoir avoir la mainmise dessus.

EXEMPLE EUROPÉEN

Le déploiement de la 5G fait l'objet d'importants débats au sein de l'Union européenne depuis 2013. L'objectif est de faire de l'UE la zone la plus connectée d'ici 2030.

² P. Baumard, « Les stratégies de puissance technologique des nations : de la maîtrise des actifs critiques à la stratégie de dominance. » in EGE (dir.) *La France a-t-elle une stratégie de puissance économique ?*, Paris, Éditions Lavauzelle, 2004.

Puissance politique / diplomatique :

Grâce à leur présence au sein d'instances de décisions (Conseil de sécurité des Nations unies, G7), certains États apparaissent donc comme acteur incontournable sur la scène internationale, ce qui permet de faire prévaloir leur point de vue. Leur voix sera recherchée, entendue et respectée.

EXEMPLE INTERNATIONAL

Pour la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie, le fait de disposer d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies constitue un avantage majeur pour ces États. Leur opinion sera systématiquement écoutée et des décisions pourront être bloquées en cas de désaccord (droit de veto).

EXEMPLE EUROPÉEN

Par l'exercice de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne tous les 6 mois, un État membre de l'Union européenne est, de facto, mis sur le devant de la scène et peut ainsi chercher à laisser une marque de son passage.

Puissance culturelle :

Trop longtemps sous-estimée, la puissance culturelle est pourtant bien réelle. Via le cinéma, la littérature, la musique, les séries, la gastronomie ou encore la langue, la culture permet de familiariser une part importante de la population mondiale à sa société, ses mœurs, voire de sa politique, sa vision du monde.

EXEMPLES INTERNATIONAUX

- Le cinéma d'Hollywood ainsi que les séries états-uniennes permettent de diffuser la conception du monde et de la société américaine. On pourra y retrouver différents mythes ou théories importants de la société (« destinée manifeste », « doctrine Monroe », « self made man », « gendarme du monde », etc.). Cela est particulièrement remarquable lors du temps de la guerre froide ou après les attentats du 11 septembre 2001.
- La Corée du Sud, à travers la K-pop, sa nourriture ou ses séries (Squid game), utilise largement la puissance culturelle pour faire connaître son histoire, sa société et ainsi se démarquer de ses voisins.
- Grâce aux Alliances françaises, Instituts Cervantes (Espagne) ou Confucius (Chine) qui se sont développés à l'échelle globale, et au-delà de l'étude de leur langue, les trois pays que ces structures représentent vont chercher à promouvoir leur culture, la connaissance de leur histoire et de leur points de vue, mais également renforcer les relations bilatérales avec le pays hôte et sa coopération (économique, culturelle, universitaire).

Nous pourrions également citer d'autres expressions de la puissance liée à :

- **la religion** (exemples du Vatican ou de l'Arabie Saoudite)
- **l'éducation** (classement de Shanghai, réputation des universités, le programme d'échange Erasmus, etc.) ;
- **le sport** (cf. partie 2).

Puissances et nouveaux acteurs des relations internationales

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, et selon la conception westphalienne des relations internationales (cf. traités de Westphalie de 1648), **les États demeuraient les seuls acteurs du système international.**

Les évolutions du XXe et le XXIe siècle permettront de voir émerger d'autres acteurs :

- les organisations internationales (l'ONU par exemple),
- les sociétés transnationales (Google, Apple, etc.),
- les organisations non gouvernementales (Amnesty International, Médecins sans frontières, etc.),
- les individus

Ces derniers sont désormais considérés comme des acteurs à part entière. En conséquence, pour arriver à exister sur la scène internationale, revendiquer son indépendance ou son importance, il va falloir peser et donc chercher à exprimer sa puissance. Chaque acteur va donc chercher à mettre en avant ses atouts.

À ce titre, **l'Union européenne, en tant qu'organisation supranationale, peut donc également être considérée comme une puissance**, mais également chercher à développer des outils d'expression. comme enjeux géostratégiques, désormais placés au cœur de l'Union européenne contemporaine.

Un atout de puissance peut également devenir une faiblesse.

Pour venir nuancer ce qui vient d'être dit précédemment, il est essentiel de garder en tête que chacun des arguments de puissance peut également devenir une faiblesse pour les États. L'importance d'une population va, par exemple,

supposer de solides institutions pour organiser sa vie en société, ou des ressources suffisantes pour pouvoir la nourrir. L'importance d'un territoire va également induire son contrôle, la nécessité de donner à chacune des régions les mêmes moyens pour se développer afin d'éviter une sécession.

Hard power / Soft power

Joseph Nye, politologue américain, publie, à la veille de la chute de l'URSS, un article cherchant à théoriser le concept de puissance. Comme l'analyse Pascal Boniface, « il définit la puissance comme la capacité d'obtenir un résultat donné et, si possible, d'altérer dans ce sens le comportement des autres. Il recense les éléments classiques de la puissance : population, territoire, puissance économique et force militaire qui doivent cependant être intelligemment utilisés³».

Si la puissance militaire et économique (hard power) a largement été étudiée, Joseph Nye conceptualise le concept de **soft power** comme un « **pouvoir d'influence, la capacité d'attraction dont peut bénéficier un pays** ²».

Le concept de « Smart power »

Notons aussi l'émergence d'un nouveau terme depuis le tournant des années 2000, le « **Smart power** », défini par Joseph Nye (encore lui) en 2004 qui le définit come « ni hard ni soft, il représente les deux à la fois », repris et popularisé par Hillary Clinton, à l'époque Secrétaire d'État américaine . Véritable nouveau concept structurant des relations internationales pour certains, il n'est, pour d'autres, qu'une nouvelle stratégie politique.

³ Pascal Boniface, *La géopolitique. 50 fiches pour comprendre l'actualité*, Paris, Eyrolles, 2021.

⁴ Joseph Nye, *Bound to lead: the changing nature of American power*, New York, Basic Books, 1990.

⁵ Joseph Nye, « *Soft Power: the Means to Success in World Politics* », Public Affairs, New York, 2004.

⁶ Aurélien Barbé, « *De quoi le smart power est-il le nom ?* » in *Annuaire français des relations internationales* (pp. 65-80), Paris, 2012.

2. LE SPORT COMME OUTIL D'EXPRESSION DE LA PUISSANCE

Plus qu'un simple loisir, le sport est devenu, depuis la seconde moitié du XXe siècle, un marché économique florissant, un produit consommé sur l'ensemble du globe et un réel outil d'influence. Souvent présenté comme un langage universel, il dispose en outre d'une très grande popularité et peut constituer un lien social fort entre les membres d'une ville, d'une région, d'un État.

Par l'accueil de grandes compétitions sportives internationales, par les performances réalisées lors d'une compétition, par le développement d'acteurs économiques puissants (équipementiers, sponsors, médias), par la nomination de représentants nationaux à la tête d'instances sportives internationales, **les États ont compris que le sport pouvait être un outil au service de leur politique**, extérieure comme intérieure. Si les exemples d'utilisation du sport à des fins de propagande pour des régimes autoritaires sont nombreux (les Jeux de Berlin en 1936 ou la Coupe du monde masculine de football en Argentine en 1978 alors que le pays est sous dictature, ou encore les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin en 2008 comme en 2022), **nombre d'États ont décidé de faire du sport un véritable axe de développement et de rayonnement.**

Quelques chiffres clés

Économie :

Le sport représente **2% du PIB mondial**, soit 1 200 milliards d'euros (OCDE).

Valeur des marques en milliards de dollars (2019, Statista) :

- Nike : 36 800
- ESPN : 13 100
- Adidas : 11 200

Marché mondial des équipements sportifs en 2022 : 142 milliards de dollars.

Médiatisation :

- Les Jeux de Tokyo ont été suivis, via les chaînes de télévision et les plateformes numériques par **3,05 milliards de téléspectateurs uniques** (CIO).

- La Coupe du monde masculine de football 2018 organisée en Russie aura été suivie (au moins une minute) par **3,2 milliards de personnes**.

- L'Euro 2020 masculin de football aurait été suivi par **5,2 milliards de téléspectateurs**.

Influence

Au sein du Top 5 des comptes Instagram les plus suivis, 2 appartiennent à des footballeurs : Cristiano Ronaldo (2e après Instagram avec 462 millions d'abonnés) et Léo Messi (4e avec 344 millions d'abonnés).

EXEMPLES INTERNATIONAUX

- La Jamaïque est particulièrement réputée pour ses champions d'athlétisme. De la même manière, le Portugal affirme sa puissance et sa notoriété grâce aux performances de ses joueurs de football et notamment Cristiano Ronaldo.

- La NBA, championnat américain de basketball, est diffusée sur plus de 200 États et territoires.

- Les Jeux olympiques et paralympiques sont des compétitions sportives évidemment, mais également le lieu d'opposition (pacifique) entre États. Il s'agit de l'un des événements les plus commentés et analysés dans le monde. Le classement des médailles est notamment discuté. Par ce biais, on cherche à se comparer, à se jauger par rapport à nos alliés, nos ennemis. Pendant la guerre froide, la lutte contre les États-Unis et l'URSS passait aussi par là ; aujourd'hui, cette situation se retrouve également entre les États-Unis et la Chine. L'objectif est d'arriver premier et devant l'autre.

⁷ Estelle Brun et Carole Gomez, « À fleurets mouchetés : l'opposition sino-états-unienne au prisme des diplomaties sportives. », *La Revue internationale et stratégique*, N°120, IRIS/Armand Colin, avril 2020, pp.71-80. <https://doi.org/10.3917/ris.120.0071>

La France a, quant à elle, développé, depuis 2013, **une diplomatie sportive ambitieuse** qui s'exprime à travers 5 priorités :

- **Renforcer l'attractivité du territoire français** pour **l'accueil de grands évènements** sportifs internationaux, en particulier par le soutien des candidatures françaises.
- Soutenir la **diplomatie économique** en promouvant les entreprises et le savoir-faire de la « filière sport » française.
- Valoriser et promouvoir le **savoir-faire** français.
- **Encourager l'usage de la langue française** lors des évènements sportifs et notamment des Jeux olympiques.
- Mettre en œuvre les **dispositions du plan héritage** des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Pour ce faire, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères nomme depuis 2014 **un ambassadeur spécifique pour le sport** chargé d'accompagner ce développement. Laurence Fischer, en poste depuis 2019, s'y emploie donc quotidiennement.



3. UNION EUROPÉENNE ET PUISSANCE

Au regard des éléments constitutifs de la puissance, **l'Union européenne est communément reconnue comme une puissance** puisqu'elle possède un certain nombre d'atouts pour exister et rayonner sur la scène internationale.

- À l'échelle **géographique**, l'Union européenne s'étend sur **4,2 millions de kilomètres carrés**, se classant derrière la Russie, le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie.

- En termes de **population**, l'Union des 27, avec ses 447 millions d'habitants (2021)⁸, **se classe au 3^e rang**, derrière la Chine et l'Inde, mais devant les États-Unis (331 millions d'habitants)⁹.

- À l'échelle **économique**, on considère que l'UE est la **2^e puissance économique du monde** après les États-Unis. Son PIB s'élève à 13 400 milliards d'euros. D'un point de vue monétaire, l'euro est également considéré comme une monnaie de référence (monnaie de réserve, d'échange, de thésaurisation hors zone euro).

- À l'échelle **diplomatique**, en dépit de sa structure supranationale, l'Union européenne fait partie des membres du G20, lui permettant ainsi de faire valoir son point de vue. Grâce au **traité de Lisbonne de 2007**, l'Union européenne dispose également d'un Haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité qui incarne la **politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** de l'Union. **Cela permet une réelle coordination dans les discussions, et les décisions.** Par exemple, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, l'Union européenne a rapidement pu se mettre en ordre de marche pour réagir rapidement et collectivement pour dénoncer l'agression russe et venir sanctionner le pays.

Focus



European Union
EXTERNAL ACTION

Le **service européen pour l'action extérieure (SEAE)** est créé par le **traité de Lisbonne** et placé sous l'autorité du Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. **Son objectif est de gérer les relations diplomatiques de l'UE avec les pays non-membres et d'aider à gérer la politique étrangère de l'Union.**

- Dans le **domaine militaire**, l'Europe de la défense est actuellement en pleine construction. **Lancée en 1952**, la **Communauté européenne de défense (CED)** reste lettre morte après le refus du Parlement français à sa ratification en 1954.

En dépit de quelques avancées au cours des dernières décennies, la situation commence à évoluer via :

- Le **traité de Maastricht de 1992**, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) ;
- La **politique étrangère de sécurité et de défense (PESD, 1999)** ;
- À la suite du **traité de Lisbonne de 2007**, la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) et la création du poste de Haut représentant pour les Affaires étrangères et de sécurité.
- La création du fonds européen de défense ;
- L'adoption en **mars 2022 de la « Boussole stratégique »**, feuille de route pour les dix prochaines années.

Notons également l'importance culturelle et technologique de l'Europe des 27, qui contribue à asseoir cette affirmation de la puissance.

⁸ Source : INSEE

⁹ Source : Banque mondiale

4. L'UNION EUROPÉENNE EST-ELLE UNE PUISSANCE SPORTIVE ?

Si on considère habituellement **l'Union européenne comme une puissance**, le domaine du sport n'est pourtant pas forcément le levier auquel on pense. Pourtant, force est de constater que le sport prend, **depuis le traité de Lisbonne de 2007**, une place croissante au sein de l'aventure européenne. Il ne s'agit pas ici de victoires d'équipes européennes, mais cela **se traduit** plus à travers les **politiques mises en œuvre**, la **construction d'un modèle européen du sport**, ou encore les initiatives portées par ses institutions, comme le **programme Erasmus + Sport** ou la **semaine européenne du sport** (cf. fiche « Le sport dans la construction de l'Union européenne »).

Pour autant, **peut-on réellement parler de puissance sportive** ? Bien que de nombreuses initiatives aient été développées et que la voix de l'Union compte désormais de plus en plus,

les avis demeurent aujourd'hui partagés.

Certains considèrent qu'il est encore trop tôt pour considérer que l'Europe des 27 comme un acteur majeur du sport, tandis que d'autres n'hésitent pas à mettre en avant ce nouveau **sport power** (contraction de soft power et sport), se basant sur les récentes avancées législatives, les initiatives ou sur l'importance croissante de l'économie du sport au sein de l'Union : le sport génère une valeur ajoutée de 279,7 milliards d'euros, soit 2,12 % du PIB de l'Union, et emploie près de six millions de personnes. Le **lancement d'une réflexion** à partir de 2015 sur **le développement d'une diplomatie sportive** est un message encourageant qu'il conviendra de suivre avec intérêt.



5. IDÉES DE DÉBATS À MENER EN CLASSE



**L'Union européenne est-elle une puissance sportive ?
Explicitez votre réflexion à partir d'exemples.**

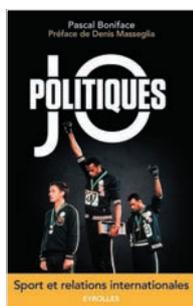
**Quels seraient les arguments pour et contre de constituer une équipe
européenne présente à une compétition sportive internationale ?**

B. POUR ALLER PLUS LOIN

OUVRAGES



Pascal Boniface, *Géopolitique du sport*, 2e édition, Dunod, 2021.



Pascal Boniface, *JO Politiques*, Eyrolles, 2016.

ARTICLES

- Pascal Boniface, « Le sport : une fonction géopolitique », *La Revue Défense nationale*, n°800, mai 2017, pp.134-138. <https://doi.org/10.3917/rdna.800.0134>
- Carole Gomez, « Jeux olympiques : le sport comme vecteur de puissance géopolitique », *Diplomatie magazine*, n°114, février 2022. Accessible en ligne : <https://www.arenion24.news/2022/02/04/jeux-olympiques-le-sport-comme-vecteur-de-puissance-geopolitique/>
- Pim Verschuuren, « Les multiples visages du « sport power », *La Revue internationale et stratégique*, N°89, Paris, IRIS éditions/Armand Colin, 2013, pp. 131-136. <https://doi.org/10.3917/ris.089.0131>

VIDÉOS

« Le football, un enjeu de puissance », *Le dessous des cartes*, Arte, février 2022 : https://www.youtube.com/watch?v=aM6gXi3iNYw&ab_channel=LeDessousdesCartes-ARTE



« [Le Livre blanc européen du sport](#) », France Olympique International, 2007.



« [Le traité de Lisbonne et le sport : l'article 165](#) », Toute L'Europe.eu, 2013.



« [Sport et valeurs de l'Union européenne](#) », Comité économique et social européen, 2015.

Sur le rainbow-gate : Vidéo « [Rainbow Gate de Munich : L'UEFA sortira perdante de cette polémique](#) », Le Parisien, juin 2021.

Sur les projets Erasmus+ autour de la diplomatie sportive : Le projet « [Towards a European Union Sport Diplomacy \(TES-D\)](#) » (2020-2022).



L'IRIS a lancé en septembre 2021 « Sport Lab' », un projet visant à mieux faire comprendre et connaître à un public lycéen les actions et fonctions de l'Union européenne à travers le prisme du sport.

Sport Lab' est un projet sur 8 mois mené grâce au soutien de la représentation en France de la Commission européenne, en collaboration avec des lycées français.

Grâce à la production de supports pédagogiques variés créés en collaboration avec des enseignants et d'un événement grand public, ce projet souhaite sensibiliser le public lycéen à des thèmes-clés de l'Union européenne, comme l'inclusion sociale, la lutte contre le racisme, le combat pour l'environnement ou encore pour l'égalité hommes-femmes, et ce *via* la thématique du sport.

www.iris-france.org/sport-lab/

Carole GOMEZ

Directrice de recherche à l'IRIS et Coordinatrice du projet Sport Lab'
gomez@iris-france.org - 01 53 27 60 77